



Communiqué de presse  
Mercredi 2 mai 2018

Votations du 10 juin 2018

## NON à l'initiative Monnaie pleine

L'initiative souhaite transférer le monopole de l'émission de monnaie scripturale à la Banque nationale suisse. Les banques commerciales ne pourraient plus accorder comme aujourd'hui des crédits financés par les comptes courants. Dès lors, il sera plus difficile d'obtenir un crédit qui aura tendance à être plus cher.

Le Valais est un canton de propriétaires fonciers et de patrons de PME. Un accès simple et rapide à l'octroi d'un crédit est tout simplement indispensable pour eux.

Actuellement, les banques se font concurrence pour attirer épargnants et offrent de bonnes prestations. Si elles ne peuvent plus distribuer de crédits sur la base des dépôts à vue, les frais liés aux prestations seront répercutés sur les clients. Il y aura donc des hausses de frais bancaires et de taux d'intérêt sur les prêts immobiliers, ainsi qu'un recul de l'innovation.

Le système financier actuel fonctionne bien et a fait ses preuves. Changer ce système est irresponsable. La CCI Valais appelle à voter NON à cette initiative risquée, chère et surtout nuisible pour l'ensemble des Valaisannes et Valaisans.

## OUI aux Jeux d'argent

La Chambre valaisanne de commerce et d'industrie défend des conditions d'accès au marché identiques pour toutes les entreprises, suisses ou étrangères.

La nouvelle Loi sur les jeux d'argent soumet tous les exploitants aux mêmes règles, qu'ils soient en Suisse ou à l'étranger. Ils devront tous s'acquitter des contributions en faveur des collectivités, prendre des mesures de protection contre le jeu excessif et la manipulation de compétitions sportives. En outre ils devront observer la loi sur le blanchiment d'argent.

Pour éviter toute distorsion de concurrence entre les entreprises suisses et étrangères, la CCI Valais invite le souverain à dire OUI à cet objet.

# OUI aux Jeux Olympiques Sion 2026

La Chambre valaisanne de commerce et d'industrie soutient sans réserve la candidature suisse « Sion 2026 ». La candidature valaisanne est parfaitement en phase la volonté du Comité international olympique (CIO) d'instaurer des Jeux Olympiques et Paralympiques basés sur les principes de durabilité et d'héritage pérenne, en utilisant au mieux les infrastructures existantes, loin du gigantisme des dernières éditions.

La Suisse et le Valais disposent d'infrastructures adéquates et de capacités hôtelières en suffisance. Et bien que des investissements soient nécessaires, ceux-ci s'inscrivent dans une perspective à long-terme. En outre, même si un tel évènement représente un défi considérable pour les autorités chargées de la sécurité, ces dernières prouvent chaque année leur capacité à garantir la sécurité de sites publics et de nombreuses personnalités jouissant d'une protection internationale, comme par exemple lors du World Economic Forum.

Financièrement, le budget d'organisation est réaliste. Les coûts découlant des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026 sont fondés sur des estimations solides et sont le fruit d'une mûre réflexion. La participation financière du canton du Valais est minime au vu de l'importance de l'évènement, du soutien de la Confédération et du CIO et au vu du budget annuel de l'Etat du Valais qui dépasse les 3 milliards.

Pour l'emploi et les entreprises valaisannes, l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2026 engendrerait des retombées positives importantes avant les compétitions (investissements, travaux préparatoires, transports et logistique), pendant le déroulement des Jeux Olympiques (merchandising, hébergement, biens de consommation, rediffusions mondiales), mais également à plus long terme (héritage, tourisme, notoriété).

Pour toutes ces raisons, la CCI Valais invite le souverain à dire OUI à cet objet.

## Plus d'informations

Vincent Riesen, directeur, [vincent.riesen@cci-valais.ch](mailto:vincent.riesen@cci-valais.ch), +41 78 698 5309